

DOUDOU 2017

PROGRAMME OFFICIEL / SUPPLÉMENT MONS MAG 75 / MAI 2017

WWW.MONS.BE





PUB

03

ÉDITO

04

LE DOUDOU EN 500 MOTS

07PROGRAMME GÉNÉRAL
DES FESTIVITÉS**16**PROCESSION
DU CAR D'OR**19**

HISTOIRE

La Dame Battonnière

23

COMBAT DIT LUMEÇON

24

LUMEÇON

Des nouvelles du front

26

LUMEÇON

Info ou intox ?

30

PETIT LUMEÇON

La relève

34DURANT LA FÊTE,
JE RESTE DOUDOU**40**DOUDOU TOUT
LE MONDE ADMIS**41**QUATRE JOURS
DE BRADERIE**42**T-SHIRTS ET
PRODUITS DÉRIVÉS**43**

TÉLÉ MB ET WEB

45

MUSÉE DU DOUDOU

46

EL DOUDOU

ÉDITO

In vlà co pou une semaine !

A l'approche du week-end de la Trinité, notre ville se transforme littéralement. Elle entre en transe et les cœurs de tous les Montois battent à l'unisson.

Cette année, le Grand et le Petit Lumeçon connaîtront une émouvante passation de témoin. Chez les grands, changement de monture : un étalon frison de 12 ans, nommé Condé, remplacera Rio qui est décédé inopinément voici quelques mois. Chez les plus jeunes, nous saluons l'arrivée d'un nouveau Saint-Georges : Hugo, 11 ans, livrera son tout premier combat !

Pour ce qui est de la Ducasse festive, 2017 verra la première édition du Festival International des Fanfares de rue « Mons en fanfare ». Familiales et conviviales, les 11 fanfares invitées animeront la Grand-Place et les différentes communes du Grand-Mons. 27 prestations sont prévues, avec 218 musiciens qui n'attendent que vous pour faire la fête !

Ce qui est formidable dans notre Ducasse, c'est cet esprit si cher aux Montois : une extraordinaire convivialité, un amour infini de la ville et une volonté farouche de perpétuer la tradition. Pour les centaines de personnes qui y travaillent – acteurs du Doudou, responsables de la procession et du combat, policiers, pompiers, secouristes, agents de la Ville et des services de propreté, c'est un moment particulièrement intense où l'on ne ménage pas ses efforts. Nous les remercions de tout cœur pour leur travail et leur dévouement.

Très bonne Ducasse à toutes et tous !

Elio DI RUPO
Bourgmestre

Pascal LAFOSSE
Echevin des Fêtes

Le Doudou en 500

C'est quoi le Doudou ? Qui a commencé : Procession ou Lumeçon ? Pourquoi la châsse doit descendre ? Pourquoi le Car d'Or doit monter ? Le texte qui suit, rédigé de manière collégiale, propose probablement la meilleure synthèse qui soit sur le sujet. Forcément non pointilliste jusque dans le moindre détail de scénario ou de sens symbolique, mais fidèle à l'esprit général des différentes composantes du Doudou, reconnu en 2005 par l'UNESCO au titre de chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de l'Humanité.

À Mons, le Doudou, c'est le nom populaire d'une semaine de grande liesse collective qui débute le week-end de la Trinité.

La Ducasse rituelle en constitue l'apogée. Ses origines remontent au XIV^e siècle. Quatre moments forts la caractérisent.

• **La Descente de la châsse des reliques de Madame sainte Waudru, fondatrice de la cité**

Elle fait l'objet d'une émouvante cérémonie, le samedi soir, dans la collégiale qui porte son nom. À travers cette séance solennelle, le Doyen confie au Bourgmestre les reliques de la sainte afin de les processionner le lendemain dans les rues de la ville. Cette tradition est scellée par l'air du Doudou entonné avec ferveur par toute l'assistance. Cet air sera scandé tout au long des festivités.

• **La Procession**

Le dimanche matin, la châsse est posée sur un char d'apparat, le Car d'Or. C'est le coup d'envoi d'une journée chargée d'émotions et de joie. Quelque mille cinq cents participants, répartis en une soixantaine de groupes, défilent

en costumes d'époque. Ils reconstituent les confréries et les corporations qui, depuis le Moyen Âge, ont fait la richesse et la puissance de la capitale hainuyère. Attelé de six robustes chevaux de trait, le Car d'Or attirera tous les regards au cours de son périple dans la cité.

• **La Montée du Car d'Or**

À la fin du parcours de la Procession, le public se rassemble massivement derrière le Car d'Or. Dans l'enthousiasme général, des milliers de mains hissent alors l'attelage au sommet du raidillon pavé qui longe la Collégiale. L'enjeu est d'importance : la légende dit que le Car d'Or doit gravir d'un seul élan la rampe pour éviter le malheur à la ville. La Montée ne dure qu'une vingtaine de secondes. Elle est à ce point intense, qu'elle se punctue dans une vibrante clameur du public.

• **Le Combat dit « Lumeçon »**

Les reliques de sainte Waudru ont à peine regagné la collégiale que, déjà, Saint-Georges se prépare à affronter le Dragon. Il



mots

est accompagné des personnages du Lumeçon : Diables et Chins-Chins, Hommes Blancs et Hommes de Feuilles, Pompiers, Policiers en casques blancs ou bleus. Il est environ 12h30. Les acteurs du Combat entament alors la descente triomphante de la collégiale vers la Grand-Place (appelée la « descente de la rue des Clercs »).

Face à l'Hôtel de Ville, des milliers de personnes se sont déjà amassées. Elles sont avides d'arracher le crin porte-bonheur qui termine la queue « d'el biète », le Dragon.

Arrivé au cœur de la Place, Saint-Georges, entouré des personnages du jeu, combat le Dragon (d'abord à la lance et au sabre ; finalement au pistolet). Ce sera une demi-heure d'intense exaltation rythmée par le son frénétique du « Doudou ».

Le Dragon est enfin terrassé par Saint-Georges d'un dernier coup de pistolet. L'ensemble des personnages du Lumeçon rentre dans la cour de l'Hôtel de Ville. La foule enthousiaste, quant à elle, scande « Et les Montois ne périront pas ! ».

Le destin de la cité est pérennisé. La fête peut continuer !





PUB

PROGRAMME GÉNÉRAL DES FESTIVITÉS



Jeudi 8 juin 2017

16h00 Animation : « Le Doudou s'ouvre partout... » • Grand-Place

Vendredi 9 juin 2017

18h00 Concert de carillon • Beffroi

19h30 Soirée de poésie en l'honneur des écrivains montois, organisée par les Mantois Cayaux • R.T.B.F.
Hainaut – Auditorium Abel Dubois

21h00 Animation musicale
• Marché-aux-Herbes

22h00 Grand concert gratuit
organisé par Sud Radio
• Grand-Place

Samedi 10 juin 2017

11h00 * La Royale Philharmonie
de Saint-Symphorien
• Faculté Polytechnique de Mons

11h00 Concert de carillon • Beffroi

12h00 * La Brigade des Tubes • Ciplu
Les Red Line Crossers • Ghlin

11h00 * Celtic Passion Pipe Band
• Saint-Denis

14h30 * Exposition du chef de sainte
- 18h00 Waudru et des objets du Jeu
de Saint Georges
• Collégiale Sainte-Waudru

15h00 * La Brigade des Tubes
• Saint-Symphorien

Doudou 2017
1^{er} Festival international de fanfares de rue
Du 10 au 13 juin dans le Grand Mons



Mons en fanfare

1^{er} Festival international
de fanfares de rue

Festives, familiales et conviviales, les 11 fanfares invitées animeront la Grand-Place (lundi et mardi soirs) et les communes du Grand Mons, du samedi 10 juin au mardi 13 juin.

27 prestations sont programmées. Les quelque 218 musiciens n'attendent plus que vous pour faire la fête !

Retrouvez les détails du festival Mons en fanfare dans le dépliant livré avec le présent Mons mag.

* Fait partie de la programmation du Festival international de fanfares de rue



* Fait partie de la Ducasse rituelle, reconnue par l'UNESCO.

- 16h50** ✨ **Cortège en vue de confier au Collège communal la Châsse et les lances (attributs Célestes de Saint Georges)**
- Collégiale Sainte-Waudru vers l'église Sainte-Elisabeth
- puis** ✨ **Cortège allant de l'église Sainte-Elisabeth vers l'Hôtel de Ville, afin d'y emmener la châsse et les lances de Saint-Georges**
- 17h00** ✨ **Les Red Line Crossers**
- Harmignies
- 17h30** **Dépôt de fleurs au Mémorial Marcel Gillis**
- Jardin du Mayeur
- 17h35** ✨ **Cortège du Magistrat et de la Confrérie de saint Georges**
- Hôtel de Ville vers la Collégiale Sainte-Waudru
- 18h00** ✨ **Celtic Passion Pipe Band** • Nimy
- 18h00** ✨ **Cortège des personnages du Lumeçon guidé symboliquement par le Président de la Procession**
- Collégiale Sainte-Waudru vers l'Hôtel de Ville
- 18h15** ✨ **« Intronisation » de Saint-Georges, « Répétition » du Lumeçon**
- Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville
- 19h00** ✨ **Cortège de retour à la Collégiale conduit symboliquement par l'échevin des Fêtes afin d'y laisser le Dragon**
- Hôtel de Ville vers la Collégiale Sainte-Waudru
- 20h00** **Concert de carillon** • Beffroi

20h00 ✨ Descente de la Châsse de sainte Waudru

Collégiale Sainte-Waudru

La « descente de la châsse » est une **cérémonie solennelle** au cours de laquelle la châsse renfermant le **corps de sainte Waudru** est descendue d'au-dessus du maître-autel et « processionnée » avec le chef (reliquaire contenant la tête) pour être déposés à la croisée du transept avant que les restes sacrés soient **confiés par l'autorité religieuse aux représentants du pouvoir civil qui en assureront la protection hors de l'église**, pendant la Procession du dimanche matin.

Au son des grandes orgues, des trompettes et des timbales et magnifiée par le chant d'un chœur imposant, la « descente de la Châsse » voit s'avancer à trois reprises un cortège de plus de deux cents participants aux costumes chatoyants: massiers, suisse, acolytes, pages de Roland de Lassus, chanoinesses (en costume de chœur du XVI^e siècle), chanoines de Saint-Germain, porteurs des reliquaires, hallegardiers, clergé en aube et en ornements dorés.

Lorsque, annonçant la fin de la cérémonie, éclate l'air du Doudou scandé par des milliers de mains, plus personne ne peut douter que la fête a vraiment commencé. **Des milliers de mains**, avant de quitter la collégiale, **viendront toucher les reliquaires** afin de **marquer leur attachement** à celle par qui tout a commencé, de **s'attirer sa protection**, ou simplement de s'enraciner dans un rite multiséculaire.

20h30 ✨ **La Brigade des Tubes**

- Villers-Saint-Ghislain

21h00 **Animation musicale**

- Marché-aux-Herbes

21h15 ✨ **Les Red Line Crossers**

- Jemappes

22h00 **Retraite aux Flambeaux**

- Bas de la rue de Nimy

✨ **Fait partie de la programmation du Festival international de fanfares de rue**



✨ **Fait partie de la Ducasse rituelle, reconnue par l'UNESCO.**



Dimanche 11 juin 2017

- 7h45** ✱ **Messe solennelle de la Trinité**
 • Collégiale Sainte-Waudru
- 8h20** ✱ **Cortège de saint Georges**
 • Hôtel de Ville vers la Collégiale Sainte-Waudru
- 8h30** **Concert de carillon** • Beffroi
- 8h45** ✱ **Pose de la châsse de sainte Waudru sur le Car d'Or et sortie du Car d'Or**
 • Collégiale Sainte-Waudru
- et...** **Sortie du Dragon de sa « caverne »**
 • Rampe Sainte-Waudru
- 9h00** ✱ **Cortège des personnages du Lumeçon afin de transférer le Dragon au centre de la cité contemporaine** • Collégiale Sainte-Waudru vers Hôtel de Ville

- 9h15** ✱ **Départ du cortège de la « Confrérie Dieu et Monseigneur saint Georges »**
 • Hôtel de Ville vers la Collégiale Sainte-Waudru

9h30 ✱ **Procession du Car d'Or**
 • En centre-ville, départ de la Collégiale Sainte-Waudru (*Voir parcours et itinéraire par ailleurs*)

- 9h35** **Concert de carillon** • Beffroi
- 11h35** ✱ **Cortège des personnages du Lumeçon en vue de participer à la fin de la Procession**
 • Hôtel de Ville vers la Collégiale Sainte-Waudru



Fait partie de la Ducasse rituelle, reconnue par l'UNESCO.



© Grégory Mathelot

12h00 * Montée du Car d'Or Rampe Sainte-Waudru

Il ne faut pas plus de vingt secondes au Car d'Or, aidé par la foule déterminée et quelques chevaux de trait, pour atteindre le parvis de la collégiale. Dense et intense.

À NOTER : pour d'évidentes raisons de sécurité, il est demandé de pousser le Car d'Or, non de s'accrocher aux flans...

12h10 * Rentrée du Car d'Or dans la
Collégiale Sainte-Waudru
Rampe Sainte-Waudru

12h22 Concert de carillon • Beffroi

12h25 * Descente de la rue des Clercs

12h30 * Combat dit « Lumeçon »
• Grand-Place (Voir par ailleurs)

12h55 Concert de carillon • Beffroi

15h00 * Les Red Line Crossers
• Centre ville

16h00 * La Fanfardéon • Centre ville

17h00 * La Fanfardéon • Centre ville

19h00 * Les Grooms • Centre ville

21h00 Animation musicale
• Marché-aux-Herbes

* Fait partie de la programmation du Festival international de fanfares de rue



Fait partie de la Ducasse rituelle, reconnue par l'UNESCO.

Lundi 12 juin 2017

Journée Braderie monstre • En ville

10h00 Concert de carillon • Beffroi

11h00 * **Les Grooms** • Centre ville
Bandakadabra • Spiennes

14h00 Tir à l'arc « Spécial Ducasse »
organisé par les « Archers de
Saint-Denis » • Place du Parc

15h30 * **Bandakadabra** • Havré
Les Grooms • Mons
(Home des Charriers)
Deabru Beltzak • Mons
(Place du Parc)

16h00 Eliminatoire Grand Prix Maistriau
de balle pelote
• Place de Saint-Symphorien

17h30 * **Zygos Brass Band** • Harveng

19h00 * **Déambulations en fanfare**
• Grand-Place
Les Grooms - Bandakadabra -
Deabru Beltzak - Zygos Brass
Band

21h00 Animation musicale
• Marché-aux-Herbes

***** Fait partie de la programmation du Festival
international de fanfares de rue





Mardi 13 juin 2017

Journée Braderie monstre • En centre-ville

13h00 Grand concours de dessins d'enfants « Le Doudou en couleurs »
• Grand-Place

13h00 * Bernard Orchestar • Centre ville

14h00 * Bandakadabra
• Ghlin (Amis des Aveugles)
Oozband • Centre ville

15h00 Finale du Grand Prix Maistriau de Balle pelote
• Place de Saint-Symphorien

15h00 * Deabru Beltzak
• Mons (Parc du Bois de Mons)

15h30 * Zygos Brass Band • Cuesmes

16h00 * Bernard Orchestar • Mons
(Bonne Maison de Bouzanton)
Bandakadabra • Mons
(Foyer Saint-Joseph)

18h00 * Oozband • Flénu
Bandakadabra • Centre ville

20h00 * Concerts de clôture • Grand-Place
Bernard Orchestar - Deabru Beltzak - Oozband - Zygos Brass Band

21h00 Animation musicale
• Marché-aux-Herbes

22h45 Feu d'artifice
• Grand-Place

* Fait partie de la programmation du Festival international de fanfares de rue



* Fait partie de la Ducasse rituelle, reconnue par l'UNESCO.

Samedi 17 juin 2017

17h45 ✨ **Cortège des personnages du Petit Lumeçon** • Collégiale Sainte-Waudru vers l'Hôtel de Ville

18h00 ✨ **« Répétition » du Petit Lumeçon**
• Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville

14h00 ✨ **Cortège de retour de la chasse et des lances (attributs célestes) de Saint-Georges à l'église Saint-Elisabeth et de retour des Dragons à la Collégiale Sainte-Waudru**
• Hôtel de Ville vers l'église Saint-Elisabeth et pour ensuite continuer vers la Collégiale Sainte-Waudru

Dimanche 18 juin 2017

10h00 **Distribution des t-shirts de la corde du petit Lumeçon**
• Place du Parc

12h00 **Ouverture, au petit public, des zones autour de la corde**
• Grand-Place

12h22 **Concert de carillon** • Beffroi

12h25 **Départ du cortège du petit Lumeçon** • Hôtel de Ville vers la Grand-Place, via la rue d'Enghien

17h45 ✨ **Remontée de la chasse de sainte-Waudru (précédée de la messe)**
• Collégiale Sainte-Waudru



© Grégory Mathelot

12h30 ✨ **Petit Lumeçon**

Grand-Place
(Voir par ailleurs)



Fait partie de la Ducasse rituelle, reconnue par l'UNESCO.



PUB

Procession du Car d'Or

La Procession prend son départ de la Place du Chapitre à 9h30.
Elle compte aujourd'hui environ 1800 participants.

ORDRE ET PRÉSENTATION DES GROUPES

1. **Joueurs de trompettes droites** annonçant la Procession.
2. **Délégation officielle de la Police locale de la Ville de Mons.**
3. **Police fédérale à cheval.**
4. **Carré de hauts tambours au blason de la Ville.**
5. **Etendards du Hainaut, de la Ville, du Chapitre et des Corporations.**
6. **Blason de Mons**, capitale du Hainaut.
7. **Joueurs de musique ancienne**, ensemble musical « **Prince de Croÿ** ».
8. **Croix et bannière de la paroisse de Sainte-Elisabeth.**
9. **Evocation de la confrérie « Dieu et Monseigneur Saint-Georges »** fondée à Mons par Guillaume de Bavière (1380).
10. **Evocation des Anges de Mons**, centenaire de la première guerre mondiale et de la bataille de Mons le 23 août 1914. Accompagnée par le « **Celtic Passion Pipe Band** ».
11. **Evocation de la Confrérie de Saint-Eloi**, patron des orfèvres, qui fit la réputation de Mons dès le XIV^e siècle.
12. **Statue de Notre-Dame de Hal** (1677) paroisse qui, dès le XII^e siècle. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, dépendait du Chapitre Noble de Sainte-Waudru à Mons.
13. **Joueurs de musique ancienne**, la Fanfare Royale « **Les Chasseurs de Binche** ».
14. **Bonne Maison Saint-Ladre**. Dès le XIII^e siècle, une léproserie existait aux portes de la ville.
15. **Masse de la paroisse de Saint-Nicolas** (argent au poinçon de Mons, réalisée en 1772 par Nicolas Beghin).
16. **Statue de Notre-Dame de Montserrat**, apportée au XV^e siècle par des officiers de la garnison espagnole.
17. **Evocation de la confrérie de Saint-Aubert**, patron des boulangers (quelques anciens outils du XVIII^e siècle).
18. **Les Rolandins**, ensemble vocal fondé en souvenir de Roland de Lassus, « prince des musiciens », né à Mons en 1532.
19. **Evocation de la confrérie des Saints-Crépin et Crépiens**, patrons des savetiers et cordonniers.
20. **Evocation de la confrérie de Saint-Fiacre**, patron des maraîchers, naguère nombreux aux environs de la porte d'Havré et à Hyon.
21. **Evocation de la confrérie de Saint-Hubert**, patron des bouchers et charcutiers.
22. **Carillon portatif.**
23. **Croix et bannière de la paroisse de Messines.**
24. **Bateau reliquaire de saint Julien** (orfèvrerie montoise, 1776), patron des bateliers ; anciennement la rivière « la Trouille » était navigable et traversait ce quartier de la ville.
25. **Enfants de chœur escortant l'image miraculeuse de Notre-Dame de Messines.**
26. **Statue de Notre-Dame de Bonsecours** (XVII^e siècle) objet d'une grande vénération à Péruwelz.
27. **Confrérie de Saint-Jean-Décollé** (Beubeux) fondée en 1699. Elle existe toujours et ses membres viennent toujours en aide aux prisonniers et à leurs familles, notamment pour leur réinsertion sociale.
28. **Groupe de clarinettes « Carpe Diem ».**
29. **Statue de Saint-Arnould portée par des brasseurs** dont il est le patron.
30. **La châsse romane de Saint-Symphorien** (fin du XII^e siècle). Les reliques de Saint Symphorien furent apportées chez nous en 1177.
31. **Statue de Notre-Dame de Bon-Vouloir à Havré**, y est vénérée depuis le début du XVII^e siècle (1632) ; où se déroule un important pèlerinage à l'Assomption (15 août).
32. **Statue de Notre-Dame de Moulineau** (XVI^e siècle). Vénérée depuis cette époque dans une chapelle à l'orée du bois de Ghlin où se déroule un important pèlerinage à l'Assomption (15 août).
33. **Paroisse Saint-Martin de Hyon** : la population fournissait légumes et poissons à Mons et travaillait au moulin et sur des terres du chapitre montois. Costumes du XVII^e siècle.
34. **Confrérie Saint-Antoine de Padoue** dans laquelle se retrouvaient les ouvriers faïenciers de Nimy. Vêtements et faïenceries du XIX^e siècle.
35. **Groupe de mineurs escortant la statue de Sainte-Barbe**, leur patronne. Le chapitre des chanoinesses montoises fut parmi les premiers exploitants des fosses de la région du Borinage. Le groupe est accompagné d'un ensemble vocal rehaussé d'un accordéoniste.

36. **Paroisse Saint-Rémy de Cuesmes.** La localité était une terre du chapitre de Mons. Saint Remy évangélisa nos régions au VII^e siècle.
37. **Paroisses Sainte-Waudru de Frameries et Sainte-Aldegonde de Noirchain.** Frameries était propriété du chapitre montois. Les deux églises étaient à la collation des chapitres de Mons et de Maubeuge
38. **Blason du Chapitre Noble de Sainte-Waudru.**
39. **Reliquaire de sainte Aye** (XVIII^e siècle), cousine de sainte Waudru. Elle fut la «deuxième abbesse» du monastère de Mons auquel elle apporta des biens importants.
40. **Groupe de jeunes flûtistes.**
41. **Buste reliquaire de Saint-Donat** (XVII^e siècle), patron des imprimeurs, très nombreux à Mons.
42. **Buste reliquaire de saint Hilaire** (XVIII^e siècle) ; saint Hilaire de Poitiers, évêque et auteur d'importants ouvrages sur la Sainte Trinité, fut un grand défenseur de l'orthodoxie face à l'hérésie aryanne.
43. **Reliquaires de saint Macaire. Statue-reliquaire** (XVII^e siècle) conservée à Obourg. La relique y fut amenée lors de l'épidémie de 1616. Reliquaire en bois doré du XVIII^e siècle conservé à la collégiale. Les paroissiens d'Obourg portent un costume de paysan du XVII^e siècle et des plants de tabac, naguère richesse locale.
44. **Les Pélissiers :** fanfare historique venant de Binche, costumes d'époque Renaissance.
45. **Statue de Notre-Dame de Tongre**, dans l'entité de Chièvres (XVII^e siècle). Une confrérie montoise y allait en pèlerinage. Un grand pèlerinage s'y déroule la nuit de la Chandeleur (2 février).
46. **Statue de Notre-Dame du Rosaire** (XVII^e siècle). Sa procession existait encore juste avant la dernière guerre.
47. **Statue de Notre-Dame d'Alseberg** (XVII^e siècle). Dans cette église figure une peinture ex-voto évoquant la guérison d'un jeune Montois.
48. **La famille de Sainte Waudru.** Waudru et Vincent eurent quatre enfants. Landry succéda à son père en tant qu'abbé du monastère qu'il avait fondé à Soignies. Dentelin mourut en bas âge et les deux filles, Aldetrude et Madelberte, entrèrent au monastère de Maubeuge fondé par leur tante Aldegonde, sœur de Waudru.
49. **La chasse romane et le chef de saint Ghislain**, fondateur de la ville voisine et qui fut à l'origine des vocations religieuses de Waudru et de Vincent.
50. **Chanoines de Maubeuge** en costume de chœur, suivies de **Sainte-Aldegonde et de ses deux nièces.**
51. **Joueurs de fifres et de hauts tambours.**
52. **La Dame Bâtonnière et le Grand Bailli du Hainaut.** La Dame Bâtonnière était choisie au sein du chapitre dont elle représentait l'autorité, le Grand Bailli était le représentant du Comte, celui-ci étant abbé laïc du chapitre de Sainte-Waudru.
53. **Blasons des familles et dames nobles du Comté du Hainaut.** Mons, siège de la Cour souveraine du Conseil Souverain du Hainaut, toutes les familles nobles se devaient d'y tenir hôtel. Des pages portant les blasons repris dans les vitraux anciens de la collégiale précèdent des damoiselles et les Dames Nobles du Comté de Hainaut.
54. **Chanoines de Sainte-Waudru** en habit de chœur du XVI^e siècle.
55. **Pages de Roland de Lassus**, vêtus aux couleurs du chapitre, soutenus par des joueurs de musique ancienne issus de la Royale Philharmonie de Saint-Symphorien.
56. **Paroisse Sainte-Waudru de Cijly.** Un groupe de demoiselles escorte la statue (bois polychrome du XVIII^e siècle) de la patronne de l'église qui était à la collation du chapitre de Mons.
57. **Chanoines de Sainte-Waudru** en tenue de chœur du XVIII^e siècle.
58. **Marguerite de Constantinople et ses Dames d'honneur.** C'est elle qui offrit le premier reliquaire du Chef lors de la séparation de la tête et du corps de Sainte Waudru en 1250.
59. **Ensemble de cuivres Pavane Nouvelle** issu du « Mons Saint-Georges Brass Band ».
60. **Le Chapitre de Saint-Germain.** Ses chanoines assuraient les offices religieux pour le Chapitre de Sainte-Waudru et possédaient leur église à l'emplacement de l'actuel square Saint-Germain.
61. **Le reliquaire du chef de sainte Waudru.** L'ancien reliquaire (1250) fut volé lors de la Révolution française ; le reliquaire néo-gothique actuel date de 1867 et renferme le crâne de la Sainte.
62. **Le timbalier à cheval.**
63. **L'Homme de fer appelé à Mons «Saint-Georges en armure» et son escorte.** L'homme de fer escortait pour les protéger les reliques lors des processions, surtout hors de la cité.
64. **Escorte de cavaliers**, protection du Car d'Or.
65. **Escorte d'honneur de Sainte-Waudru**, fournie par la Compagnie des Hallebardiers.
66. **Trompettes thébaines annonçant le Car d'Or** (portant la chasse contenant le corps saint) et la lecture des miracles de sainte Waudru.
67. **Le Car d'Or**, portant la chasse renfermant le corps de Sainte Waudru (reconnaissance des reliques en novembre 1997). Ce char processionnel activé par six chevaux de trait date de 1780/1781. A noter que le corps de sainte Waudru est processionné sur un char coloré et doré depuis au moins l'an 1314. Les chanteuses.
68. **Le clergé de la ville** revêtu d'ornements anciens, des fabriciens et des fidèles.

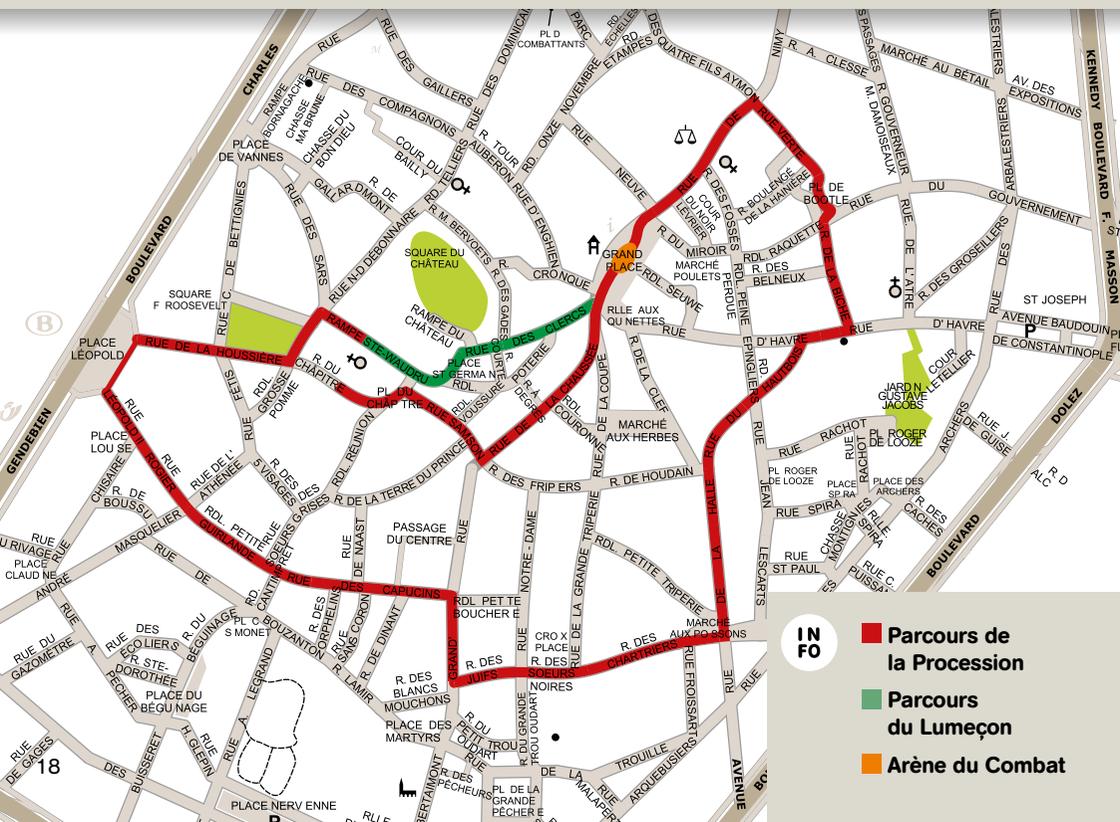
ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Place du Chapitre (*) • Rue Samson • Rue de la Chaussée (* au coin avec la rue de la Coupe, près de la fontaine) • Grand-Place (lecture du premier miracle face à l'Hôtel de Ville) • Rue de Nimy (lecture du deuxième miracle au coin de la rue Verte) (* au coin de la rue des Quatre Fils Aymon) • Rue Verte • Place de Bootle (Gouvernement provincial) (*) • Rue de la Biche • Rue d'Havré (lecture du troisième miracle) • Rue du Hautbois (* au coin des rues du Hautbois et de la Halle) • Rue de la Halle • Marché au Poisson (*) • Rue des Chartriers • Croix-Place (lecture du quatrième miracle) • Rue des Sœurs Noires • Rue des Juifs • Grand-Rue (* en face de la rue des Juifs) • Rue des Capucins • Rue de la Petite Guirlande (lecture du cinquième miracle) • Rue Rogier • Place Louise • Rue Léopold II • Place Léopold • Rue de la Houssière (*) • Rue de la Grosse Pomme (*) • Rampe Sainte-Waudru

(*) Diffusion d'un commentaire de la Procession

BON À SAVOIR

- Participation exceptionnelle du groupe « Les Anges de Mons » jusqu'en 2018, une commémoration du centenaire la première guerre mondiale et de la bataille de Mons le 23 août 1914.
- Sur le parcours : **Lecture cyclique des miracles attribués à sainte Waudru.**





Dame Bâtonnière et Grand Bailli. Collection privée

Dame Bâtonnière de Sainte-Waudru

Une fonction jamais officialisée

A ses débuts (vers le XII^e siècle), le chapitre de Sainte-Waudru était vraisemblablement dirigé par une abbesse, suivant en cela l'organisation des moniales qui avaient pris la succession de sainte Waudru. Prévôte, doyenne et coustre la secondaient.

Processions, liturgies, évènements protocolaires, ... rythmaient alors la vie de l'institution.

Aux premiers siècles d'existence du chapitre, lors des processions initiées par ce dernier, la coustre, ou pour le dire de manière plus contemporaine la trésorière, tenait un bâton avec lequel elle devait écarter la foule pour dégager le passage et donc assurer le bon déroulement des processions. Cette mission particulière lui avait été confiée en mai 1272 par Marguerite de Constantinople¹.

Une fonction représentative

Avec le temps, et certainement dès 1555², la fonction de coustre disparaît mais les chanoinesses décident de ne pas laisser sa place vacante lors des processions. Elles désignent donc l'une d'entre elles pour tenir le bâton en procession. Il semble que le titre de « Demoiselle » ou « Dame Bâtonnière » soit donné par le chapitre depuis 1573. Ce titre ne sera cependant jamais intégré dans les nombreux règlements dont sera doté le chapitre.

¹ MATTHIEU E., *Les dignités du chapitre de Sainte-Waudru à Mons*, Anvers, 1913, p. 39-42.

² La dernière chanoinesse à occuper la fonction de coustre meurt avant le 22 septembre 1554. Elle était en charge de la fonction depuis le 9 décembre 1525. Voir MATTHIEU E., *Les dignités du chapitre de Sainte-Waudru ...*, p. 51.

La Bâtonnière prenait ses fonctions la veille de la Trinité à l'occasion de la remise au Magistrat montois des reliques de sainte Waudru.

Le Grand Bailli³ ou un noble de son entourage allait la chercher chez elle et la conduisait à la collégiale où elle était présentée aux chanoinesses.

Quand elle entrait dans la collégiale la veille de la Trinité, des musiciens, payés par le chapitre, la précédaient. En plus du bâton symbolique, elle avait dans la main droite un bouquet de fleurs que lui avait offert le Grand Bailli.

Cette Dame Bâtonnière avait-elle des droits sur les autres chanoinesses? Non! Elle n'avait qu'une fonction de représentation du chapitre lors de manifestations solennelles mais ce dernier restait dirigé par les quatre aînées ... parmi lesquelles il arrivait que se trouve la Dame Bâtonnière.

Elle personnifiait le chapitre et ses privilèges. Ainsi, en procession, elle suivait immédiatement le Car d'Or et précédait les autres chanoinesses.

Et à l'issue de la procession, elle offrait un déjeuner au chanoine sacerdotal accompagné de ses deux assistants, aux diacres et sous-diacres, au chapelain du corps saint



Grand Bailli et Dame Bâtonnière en 2016
© Maureen Denis

(en charge de la lecture des miracles), au porteur de la Benoîte Affique, au grand et au petit clerc, au mayeur de Nimy, au bâtonnier, au messenger, à six enfants de chœur de Saint-Germain et au valet de la paroisse qui portait le livre des Evangiles lors de la procession. Le prêtre-distributeur participait aussi au repas ... qui se déroulait chez lui. En 1767, le repas offert par la Dame Bâtonnière fut supprimé par le chapitre⁴.

La Bâtonnière portait une année une robe de soie bleue, et la suivante une robe de soie verte. Et ainsi de suite. C'est normalement toujours le cas lors de la procession organisée autour des restes de sainte Waudru au début du XXI^e siècle. Du temps du chapitre, la Bâtonnière portait également lors de la procession de nombreux bijoux, appartenant à l'ensemble des chanoinesses montoises.

Si la fonction apparaît officiellement en 1573, c'est jusqu'au 15 juin 1794 que la procession de la Trinité sera « présidée » par la Dame Bâtonnière, c'est-à-dire que la charge ne s'éteindra qu'à la suppression définitive du Chapitre.

Voix au chapitre

La Bâtonnière bénéficiant de quelques avantages, l'office se renouvelait d'année en année⁵. Ainsi dans le « Registre des mises pour la recette générale du Chapitre 1772-1784, suivi d'une liste des entrées en ménage des chanoinesses de 1774 à 1779 »⁶, on peut encore lire que la Bâtonnière fut en 1774 Mme de Salm (?), en 1775 Mme de Cobenzl, en 1776 (pas de nom repris dans le registre mais les dépenses liées à la fonction sont bien inscrites), en 1777 Mme d'Andelot l'aînée, en 1778 (pas de nom mais les dépenses sont bien inscrites), en 1779 Mme Pauline d'Andelot et en 1780 Mme d'Attems.

³ Selon De Boussu, c'est en 1323 que la fonction de Grand Bailli a été redéfinie. A partir de ce moment, le Grand Bailli reçut, entre autres, le titre de Gouverneur de la Province ainsi que des privilèges habituellement dévolus au Comte de Hainaut. Voir Gilles-Joseph de Boussu, *Histoire de la Ville de Mons*, Mons, 1725, p. 97-98.

⁴ MATTHIEU E., *Les dignités du chapitre ...*, p. 54-55.

⁵ La fonction de coustre était, quant à elle, attribuée à vie.

⁶ Archives de l'Etat à Mons (A.É.M.), Fonds Sainte-Waudru, n° 552.

Le compte de 1777 est ainsi libellé :

*« Batonage Me d'Andelot l'ainée 1777
Pr la fête de Ste Waudru pr l'offrande avancé 9
livres 16 sous
Pour l'Ascension 9 livres 9 sous
Pour la Trinité 13 livres 1 sou
À la cuisinière Jonceuse 6 livres 6 sous ».*

Et celui de 1780 :

*« Batonière 1780 Madame d'Athemps
Offrande de l'Ascension 9 livres 9 sous
Offrande de la Trinité 12 livres 12 sous
À la cuisinière 6 livres 6 sous
L'offrande de Ste Waudru 9 livres 9 sous ».*

Les fêtes retenues par le chapitre pour mettre en évidence la Dame Bâtonnière étaient donc celle de sainte Waudru (9 avril), celle de l'Ascension et celle de la Trinité ; sans oublier les inaugurations des souverains – abbés laïcs du chapitre.

L'offrande déposée lors des fêtes par la Bâtonnière était apparemment versée par le chapitre. Symboliquement, la Bâtonnière représentait alors ses consœurs mais aucune chanoinesse ne donnait de sa poche. C'est le chapitre qui payait !

La Bâtonnière était toujours choisie parmi les chanoinesse disposant au sein du Chapitre d'une certaine prestance, soit d'allure, soit de nom. Et cela se comprend, car elle devait représenter l'institution non seulement lors des processions mais aussi lors des inaugurations des comtes ou de manifestations solennelles au cours desquelles le chapitre se devait d'être représenté.

Il ne reste désormais aucune trace⁷ (graphique ou iconographique) des Bâtonnières en la collégiale. Seuls quelques documents anciens ou travaux d'historiens en conservent la mémoire ...



Dame Bâtonnière et Grand Bailli en 2015
© Vincent Rousseau

Evoquée au Doudou

Toutefois, lors des festivités du Doudou, la fonction de la Dame Bâtonnière est évoquée à deux reprises. Ainsi, depuis le 21 mai 2016, la Dame Bâtonnière est présente lors de la cérémonie de la descente de la châsse. Elle y est accompagnée, comme c'était le cas jusqu'en 1794, par le Grand Bailli du Hainaut représentant alors le Comte de Hainaut. Le lendemain, toujours accompagnée du Grand Bailli, elle parcourt les rues de Mons lors de la procession du Car d'Or. Dans les deux cas, elle précède le groupe des chanoinesse marquant de la sorte la fonction représentative dont elle était investie.

Benoît VAN CAENEGEM
Conservateur de la Collégiale Sainte-Waudru
et de son Trésor

⁷ Cela peut se comprendre car la fonction de Bâtonnière n'a jamais été reprise dans l'organigramme du chapitre défini dans les divers règlements qui ont accompagné l'institution au fil des siècles.



PUB



Les Montois ne périront pas !

Dimanche 11 juin 2017 • 12h30 • Grand-Place

Évidemment, le Lumeçon ne s'explique pas, il se vit ! Mais pour les plus curieux, voici quand même quelques explications sur le déroulement de ce Combat légendaire. Il s'agit bien entendu d'un résumé, le scénario en tant que tel faisant plusieurs dizaines de pages bien fouillées.

Une fois le Car d'Or rentré dans la collégiale, débute alors la « descente de la rue des Clercs », rue que le Cortège emprunte pour rejoindre la Grand-Place, dans une arène dressée face à l'Hôtel de Ville.

Saint-Georges, guidé à sa droite par son **Chin-Chin protecteur**, « tourne » dans le sens des aiguilles d'une montre et le **Dragon**, porté par **11 Hommes blancs** et soutenu au niveau de la queue par **8 Hommes de feuilles** – armés d'une massue, « tourne » en sens inverse. Les **11 Diables** – armés de leur vessie – et les **12 Chins-Chins** – à l'aide de leur carcasse – luttent entre eux, mais aussi taquent, défient le **public-participant**, situé autour de la « corde ». Le Dragon, quant à lui, **donne des coups de queue au public-**

participant qui, pour sa part, **tente d'arracher du crin porte-bonheur**. C'est le moment le plus fort et le plus attendu du Combat.

Saint-Georges combat d'abord à la **lance** et au **sabre**. À 3 reprises et dans cet ordre :

- Il brise sa lance sur la queue du Dragon (**bris de lance**).
- Il tente – vainement – avec son sabre de ramener le Dragon dans le droit chemin en posant la queue de celui-ci sur le pommeau de son cheval et en le faisant « tourner » dans le sens des aiguilles d'une montre (phase dite du « **pommeau** »).
- Il est réarmé (lance) par son Chin-Chin Protecteur (phase dite de la « **remise de lance** »).
- Le Dragon, énervé, renverse les Chins-Chins (phase dite du « **renversement des Chins-Chins** »).

La lance et le sabre s'avérant inefficaces, Saint-Georges passe à une 3^e arme : le **pistolet**, qui lui est remis par un policier. C'est le début de la phase finale du Combat. La 1^{ère} tentative échoue (le pistolet s'enraie) ; la 2^e réussit mais ne permet pas de venir à bout du Dragon. Le 3^e coup permet à Saint-Georges de terrasser le Dragon. C'est la fin du Combat. Les personnages du Lumeçon rentrent à l'Hôtel de Ville.

Des nouvelles du front

CONDÉ, LA NOUVELLE MONTURE



Vous le savez, Rio est décédé inopinément, en juin dernier. Depuis, les organisateurs de la Ducasse se sont attelés à trouver un successeur au destrier d'Olivier Tournay, titulaire du rôle de Saint-Georges.

Conscients des besoins pour le Lumeçon et forts de leur expérience dans le domaine des chevaux, leur choix s'est porté sur un frison étalon, âgé de 12 ans et prénommé Condé.

Afin d'être prêts au mieux pour le grand jour, le travail de préparation de Condé n'a pas tardé. Car cela nécessite de la minutie, de la persévérance et beaucoup de patience. Il s'agit d'un travail progressif, étape par étape, qui comprend d'abord des promenades ainsi que des «séances» de familiarisation (visuelle et auditive) du cheval avec des accessoires du Lumeçon tels que la lance de Saint-Georges, le bruit des grelots de Chin-Chin, les vessies de Diables et le bruit de leur claquement au sol, etc.

Par la suite, des essais (de phases du Combat) sont effectués avec quelques acteurs et ensuite tous les acteurs du Lumeçon et tous les accessoires, dont le Dragon...

Une séance d'essais (avec les acteurs et les accessoires notamment) a aussi eu lieu dans la Cour de l'hôtel de ville, le 23 avril dernier, jour de la... Saint-Georges. Essais concluants. De bon augure.

UN NOUVEL OFFICIER COORDINATEUR

2017 est décidément une année riche en « nouvelles têtes ». Christophe Carpaccio assurera pour la première le rôle d'officier coordinateur police dans le Lumeçon. Il s'agit d'une fonction essentielle et très spécifique puisqu'il supervisera les actions et déplacements de la cinquantaine de policiers en casque du Combat. Gageons que son rythme cardiaque augmentera sensiblement quand la salve des pompiers marquera le départ du cortège de descente de la rue des clercs.



UN NOUVEAU « PETIT » SAINT-GEORGES

Hugo Jaunart succède ainsi à Victor Tournay au petit Lumeçon. Ce dernier, fils du « grand » Saint-Georges Olivier Tournay ayant atteint l'âge de 18 ans, ne peut plus vraiment être considéré comme un « enfant ». Mais le rôle reste dans le giron familial puisque Hugo, 11 ans, n'est autre que le fils du frère de l'épouse d'Olivier Tournay.



UN NOUVEL ACTEUR

Un seul acteur effectuera son 1^{er} Combat cette année, en l'occurrence Adrien Mirabelle, futur Chin-Chin.

Par contre, trois acteurs accompliront leur ultime Combat cette année : Hugues Musin (Homme de feuilles), Albert Alphonse (Diable) et Nicolas Blondelle (Chin-chin)



LUMEÇON À CHARLEROI, ENVOL ACCIDENTEL DES BALLONS

INFO OU INTOX ?

Lorsque l'on parle de la ducasse de Mons et de ses traditions, force est de constater qu'il existe de multiples anecdotes que l'on a toujours entendues et que l'on raconte chaque année sans en connaître exactement les fondements. Sans prétention aucune, nous allons essayer de vous en relater quelques-unes en y appliquant les règles de la critique historique et le passage par les sources d'archives de première main. Le choix de celles-ci est purement subjectif et nous essayerons de toutes vous les présenter dans divers articles. D'ailleurs, n'hésitez pas à nous faire part de vos propres anecdotes.

Depuis quand des ballons s'envolent-ils ?

Souvent la question de savoir quand le dragon a fait s'envoler des ballons dans le bas de la rue des Clercs a été posée. Il semble que la réponse se trouve dans la presse de l'époque. On peut ainsi lire dans *La Province* du mardi 14 juin 1949 : « *Un des plus pittoresques épisodes de cette journée, c'est incontestablement la descente de la rue des Clercs. Bien des Montois ne la manqueraient pas pour rien au monde. Ils guettent le traditionnel «coup de queue» que le Dragon administre quand il débouche sur la Grand-Place fauchant chapeaux, aigrettes et voilettes. Cette fois, il fit une victime de plus. C'est la marchande de «ballons. D'un magistral coup de queue, le dragon arrache du bâton tenu*

solidement par la pauvre femme, tous les ballonnets attachés. Et ceux-ci, libérés bondissent à la conquête du ciel! Une rumeur gagne la foule amusée, qui ne songe pas en cet instant au bâton nu que la marchande regarde à présent de ses grands yeux pleins de stupeur. Elle lève alors désespérément les bras vers le ciel »¹.



Le texte parle d'une foule amusée par l'incident dont elle avait été témoin... De là à penser que c'est cette réaction « amusée » qui a décidé d'intégrer l'incident à partir des années suivantes dans le déroulement du jeu, il n'y a qu'un pas. Et nous pouvons donc certifier que l'accident des ballons date au moins du dimanche 12 juin 1949 !

Par la suite, d'autres anecdotes sont venues s'adjoindre à cet envol de ballons : nous apprenons qu'en 1959 ce sont les acteurs qui doivent payer les ballons à la vendeuse, cependant, ils ne la rétribuent pas mais donne le coup de queue. La vendeuse ne voulant pas lâcher les ballons tira sur son bâton, l'ensemble des ballons s'envola et le dragon tomba par terre, tous les Montois sautèrent sur le dragon et, paraît-il, ce fut

¹ Extrait article dans *La Province*, Mons, 14 juin 1949.

un véritable combat². En 1997: Le coup de queue fait s'envoler les ballons mais ceux-ci restent accrochés à la queue pendant d'interminables secondes. En 2016 ce sont 32 ballons blancs qui sont lâchés représentant les 32 personnes décédées lors des attentats de Bruxelles du 22 mars.

Le combat dit Lumeçon en dehors de Mons ?

Il existe aujourd'hui de nombreuses représentations ou évocations du combat dit Lumeçon en dehors de Mons. Est-ce autorisé ? Les acteurs du Lumeçon peuvent-ils organiser un combat en dehors de la cité ? Existe-t-il une réglementation précise ?

Au début du XX^e siècle, il est très courant d'avoir des représentations du combat dit Lumeçon par les acteurs

en dehors de Mons, que cela soit en 1910 à Bruxelles, en 1922 à Lille ou encore en 1923 à Charleroi lors d'un cortège carnavalesque organisé par les commerçants. Toutefois, le déplacement de ce traditionnel combat n'est pas bien considéré. Ainsi, le Conseiller Verdure³, qui prend la parole lors de la séance du conseil communal du 5 février 1923, demandant aux autorités communales de limiter les apparitions du cortège en dehors de Mons⁴ et reproche au collègue échevinal d'avoir autorisé la participation du Lumeçon à un cortège carnavalesque organisé à Charleroi, le mardi gras. Il estime que le Lumeçon doit rester à Mons, et que ceux qui veulent le voir n'ont qu'à venir ici. Il n'admet surtout pas, qu'on le fasse figurer dans un cortège carnavalesque⁵. À la suite de l'interpellation du conseiller Verdure, le conseil décide de ne plus autoriser pareille demande à l'avenir.



Combat dit Lumeçon à Charleroi en 1923 : fonds Montois Cayaux, n° 1097.

² La province 23 mai 1959 (interview d'un acteur : Lucien Dutilleux), dans A.V.M. Fêtes ; Lumeçon ; n°51.

³ D'orientation catholique, lors de la séance du 5 février 1923 du Conseil Communal il souhaite interdire le port du masque lors du carnaval car ce dernier provoque la licence, les orgies, l'intempérance et pour toutes ces raisons doit-être interdit.

⁴ CASY (G.), *Folklore local. Traditions de Ducasse, Mons, 1924*, p. 21.

⁵ Séance du 5 février 1923, dans *Bulletin communal de la Ville de Mons, Mons, 1923*, p. 232-233.



Le Lumeçon à Namur en 1942 : Fonds photographique d'André Fhaeres, n° 5331.

Cette interdiction ne sera pas respectée car le journal *La Province* nous indique que les acteurs vont faire le Lumeçon à Nivelles en 1926⁶. En outre, durant la 2^e guerre, le Lumeçon participe à un cortège à Namur en 1942 mais qui provient d'une demande officielle des autorités allemandes. Quelques années plus tard, en 1958, nous constatons que les acteurs participent à l'exposition universelle à Bruxelles.

Par la suite aucune trace n'est retrouvée de l'organisation d'un combat dit Lumeçon par les acteurs en dehors de Mons. En 1972, suite à la reprise en main de l'organisation de l'événement par Georges Raepers celui-ci décide formellement que le Lumeçon ne peut avoir lieu qu'à Mons et nulle part ailleurs. Il sera même très farouchement contre l'organisation d'évocation par les Montois, comme ce fut le cas à Louvain-la-Neuve dès 1985, à Pékin en 1987 et à Paris en 1989. Pour ces trois dernières une demande officielle des organisateurs est faite à la Ville pour bénéficier de son patronage. Seul la délégation à Pékin va recevoir l'autorisation morale de la Ville, mais dans les deux autres cas, suite à l'intervention de l'ASBL « Défense, maintien et mise en valeur des traditions de la Ducasse de Mons », la

Ville décide de ne pas s'adjoindre aux projets. Georges Raepers, membre de l'ASBL stipule que le Lumeçon ne peut avoir lieu qu'à Mons car, entre autres, *ce jeu hors de son contexte, de son lieu, de son époque, de son cadre (la ducasse) paraîtrait infantile d'autant plus s'il est tronqué*⁷.

Finalement, il n'existe aujourd'hui aucun document officiel, excepté la décision du conseil communal de 1923, interdisant les acteurs du Combat à réaliser le Lumeçon en dehors de Mons. Ainsi, il n'est donc pas possible, sauf dérogation du collège, de pouvoir organiser le combat dit Lumeçon en dehors de Mons. Seules des évocations peuvent avoir lieu mais en aucun cas, le dragon et les acteurs du Lumeçon ne peuvent officiellement y participer.

Benoît VAN CAENEGEM
Conservateur de la Collégiale Sainte-Waudru
et de son Trésor
et Corentin ROUSMAN,
Archiviste-Historien de la Ville de Mons

⁶ La Province, 9 juillet 1926, n° 158.

⁷ Rapport au Collège du 6 juillet 1989, A.V.M., fonds service des fêtes, Ducasse de Mons, Doudou à Paris, N°41.



PUB

PETIT LUMEÇON : la relève

Dimanche 18 juin 2017 • Grand-Place • 12h30

À 12h25, les petits acteurs quitteront en cortège, tambours battant, l'Hôtel de Ville de Mons pour rejoindre, via la rue d'Enghien, l'arène du petit combat aménagée sur la Grand-Place, à l'identique de celle du Lumeçon et avec le kiosque de celui-ci !

Les petits acteurs intégreront l'arène du petit combat par la droite du kiosque. Le Jeu se déroulera de manière similaire à celui du Lumeçon même.

Bien entendu, **la sécurité reste la priorité des priorités.**

Comme les années précédentes, les organisateurs ont tout mis en œuvre pour le plus grand « confort » de nos enfants tenant compte, autant que faire se peut, des expériences antérieures.

Comment accéder à la corde du Petit Lumeçon ?

Comme les années précédentes, les enfants devront obligatoirement endosser un **t-shirt (non payant !)** d'une couleur spécifique attribuée à chaque zone de la corde et déterminée en fonction de la taille de l'enfant. Pas de réservation possible.

- **ZONE 1 (1m00 → < 1m10) :** jaune (l'enfant devant tenir debout seul)
- **ZONE 2 (1m10 → < 1m20) :** bleu
- **ZONE 3 (1m20 → < 1m30) :** rouge
- **ZONE 4 (1m30 → < 1m40) :** vert
- **ZONE 5 (1m40 → < 1m50) :** blanc
- **ZONE 6 (1m50 → 1m60) :** noir

*ATTENTION : pour des raisons de sécurité, les zones ont des capacités d'accueil limitées. Au total, elles pourront accueillir **exactement 3300 enfants**, de 1m00 minimum (et tenant debout seuls) et de 1m60 maximum !*

T-shirts : Place du Parc dès 10h

Les t-shirts devront préalablement être retirés auprès des guichets de distribution aménagés à cette effet à la Place du Parc et accessibles dès 10h00, exclusivement via les rues de Nimy puis des 4 fils Aymon.

La taille de l'enfant sera mesurée par le personnel de l'organisation en fonction de quoi un t-shirt de couleur lui sera remis. Ce t-shirt sera rehaussé d'une étiquette comportant un numéro d'identification et complétée sur place du nom de l'enfant et du numéro de l'adulte à appeler si nécessaire. Parallèlement, l'adulte accompagnateur recevra pour chaque enfant une souche de la couleur du t-shirt de l'enfant et comportant le numéro d'identification repris sur l'étiquette du t-shirt (bref, chaque enfant se voit attribuer une couleur et un numéro – à mémoriser absolument par les parents, priés de conserver la souche qui leur est remise et qui comporte le même numéro!).

Afin d'éviter toute attente inutile faute de t-shirts disponibles, l'adulte accompagnateur recevra, par enfant, dès l'accès dans le serpent, une souche numérotée, sur laquelle est indiquée la couleur du t-shirt requis. Cette souche garantit la disponibilité du t-shirt. S'il n'y a plus de souche dans une couleur, cela signifie donc que tous les t-shirts de cette couleur ont été distribués.

Après avoir obtenu les t-shirts nécessaires, le public sera invité à rejoindre la Grand-Place en suivant le trajet « Rue du Parc - Rue du Onze Novembre – Rue Neuve – Grand-Place ».

Attention : La présence de l'enfant est indispensable à ce stade de l'organisation, vu la nécessité de le mesurer sur place afin qu'il se retrouve dans la bonne zone !

L'accès à la corde à partir de 12h

Cet accès se fera en deux étapes : tout d'abord via un guichet propre à chaque zone ; ensuite via une zone neutre encerclant toutes les zones, appelée « anneau de circulation » – ce qui permettra de créer une séparation matérielle entre les parents et les enfants répartis dans les zones.

Des petites bouteilles d'eau seront distribuées aux enfants présents dans les zones.

Particulièrement en cas de chaleur, **les parents sont invités à prévoir aussi pour leurs enfants rafraîchissements et casquettes. De même et toujours pour des raisons de sécurité, il est conseillé de**

nouer les longues chevelures, d'éviter les boucles d'oreilles, les colliers (ou tout autre accessoire noué autour du cou), les piercings, etc.

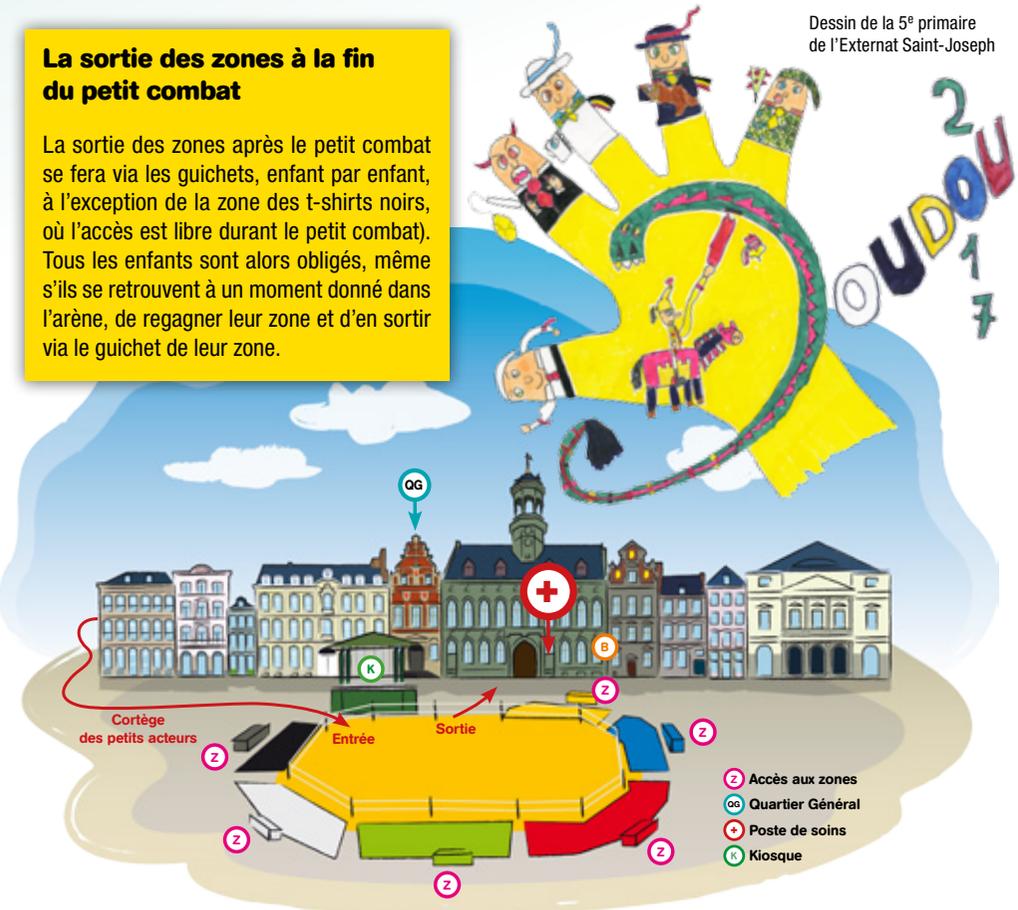
Dans les zones, le port du t-shirt (ad-hoc) est obligatoire et est la condition pour accéder aux zones. Les enfants ne remplissant pas ces conditions ne pourront y accéder.

Seuls les adultes de l'organisation et encadrant les zones de la corde sont autorisés à pénétrer dans les zones de la corde. Les adultes ne faisant pas partie de l'organisation et de cet encadrement ne sont pas autorisés à y pénétrer et doivent rester derrière « l'anneau de circulation ».

La sortie des zones à la fin du petit combat

La sortie des zones après le petit combat se fera via les guichets, enfant par enfant, à l'exception de la zone des t-shirts noirs, où l'accès est libre durant le petit combat. Tous les enfants sont alors obligés, même s'ils se retrouvent à un moment donné dans l'arène, de regagner leur zone et d'en sortir via le guichet de leur zone.

Dessin de la 5^e primaire de l'Externat Saint-Joseph





Le Q.G. à la Salle St-Georges

Un Q.G. sera aménagé à la Salle Saint-Georges de l'Hôtel de Ville. C'est là que les parents seront invités à venir récupérer les enfants évacués durant le combat. Ce Q.G. sera en constante communication avec le poste Croix Rouge localisé à la Salle des Sacquiaux de l'Hôtel de Ville et avec le personnel d'information itinérant (portant un t-shirt reconnaissable).

Egalement, les parents sont invités à consulter régulièrement leur gsm (au cas où un sms les inviterait à venir retrouver leur(s) enfant(s) au Q.G.).

LE « PETIT » PROGRAMME

Samedi 17 juin 2017 :

« Répétition » du Petit Lumeçon

- **17h45** : Départ du Cortège des petits acteurs depuis la rampe Sainte-Waudru jusque dans la Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville (via la rue des Clercs et la Grand-Place).
- **18h00** : « Répétition » du Petit Lumeçon dans la Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville (fin de la « Répétition » à 18h30).

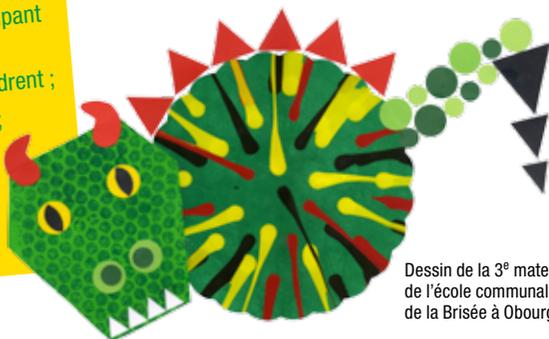
Dimanche 18 juin 2017 :

Le Petit Lumeçon

- **10h00** : Distribution des t-shirts (avec étiquettes et souches d'identification) à la Place du Parc.
- **12h00** : Ouverture des zones de la corde (sur la Grand-Place).
- **12h25** : Départ du Cortège des personnages du Petit Lumeçon depuis l'Hôtel de Ville (Jardin du Maieur) jusque sur la Grand-Place (via la rue d'Enghien).
- **12h30** : Petit Lumeçon sur la Grand-Place (fin du petit combat à 13h00).
- **14h00** : Cortèges de retour de la Châsse et des attributs célestes (lances) de Saint-Georges à l'église Sainte-Elisabeth, des trois dragons (celui de la Procession, celui du Petit Lumeçon et celui du Lumeçon) dans leur « caverne » à la collégiale Sainte-Waudru (rampe Sainte-Waudru) et des armes et du casque de Saint-Georges à l'Hôtel de Ville (en vue de leur exposition au Musée du Doudou).

Quelques règles à respecter par le petit public...

- Je joue pleinement mon rôle à la corde si :
 - j'y suis parce que j'en ai envie ;
 - je porte le t-shirt du Petit Lumeçon 2017 ;
 - je porte une tenue vestimentaire adaptée ;
- je respecte les petits acteurs, le public-participant et les règles du Jeu ;
- j'écoute les consignes des adultes qui m'encadrent ;
 - je participe parce que je tiens la forme ;
 - j'apprends les paroles du Doudou ;
 - j'apporte ma joie et ma bonne humeur à la corde.



Dessin de la 3^e maternelle de l'école communale de la Brisée à Obourg



PUB



Durant la fête, je reste Doudou

Certes, l'autodiscipline montoise pendant le Doudou est assez extraordinaire. Certes, l'heure est à la fête et à l'amusement. Mais pour profiter pleinement de ces quelques jours de liesse, quelques dispositions, conseils et tuyaux vous éviteront des tracas malvenus. Pour une ducasse... sans casse.

RENFORTS POLICIERS

La police locale bénéficiera comme l'an dernier de renforts d'autres zones de police, mais aussi d'un renfort spécifique de la police fédérale grâce à :

- des équipes spécialisées en techniques d'arrestation ;
- des équipes spécialisées en techniques de preuve (caméras mobiles, appareils photo, en civil...), pour détecter les infractions aux diverses législations et ordonnances de police, les incidents potentiels...
- des cavaliers pour la surveillance de zones spécifiques de stationnement et l'encadrement des festivités

D'autre part la zone de Police disposera de son système de caméras de surveillance urbaine qui sera pour cette année renforcé par un dispositif de caméras bodycam. Un test sera effectué avec un drone reçu en prêt. Toujours dans le cadre des accords transfrontaliers, la zone de Police bénéficiera également de l'apport d'effectifs issus de la gendarmerie nationale française.

#DOUDOU2017

La communication en temps réel via les médias sociaux sera à nouveau effective. Concrètement, abonnez-vous à la page facebook de la Zone de Police de Mons/Quévy (facebook.com/policemonsquevy) et/ou au fil twitter (@policemonsquevy).

Les infos seront diffusées en temps réel et vous permettront de réagir directement en cas d'embarras de circulation ou de fermeture d'un lieu par exemple.

SUIVEZ « DRAGON FUTÉ » !

La police locale propose de suivre quelques conseils indispensables pour éviter tout désagrément :

- toujours garder à l'esprit les **conseils élémentaires de prévention**.
- respecter les **itinéraires « Dragon futé »** vous permettant de rejoindre dans les meilleures conditions le parking du Grand Large.
- Respecter la **signalisation « Ducasse »** et les interdictions de stationner. A défaut, votre véhicule pourra être enlevé à vos frais.
- Au moment fort des festivités, il est déconseillé aux automobilistes de garer les véhicules en centre-ville. Des périmètres d'isolation sont créés pour assurer la sécurité de la foule présente dans les rues du centre-ville. Deux parkings de dissuasion sont mis à votre disposition : au Grand Large et au Lotto Mons Expo (Grands Prés).
- Stationner sa voiture de manière à permettre l'intervention des véhicules de secours et assurer la sécurité des piétons.

RECOMMANDATIONS ET INTERDICTIONS

- L'accueil plainte judiciaire (constat des vols, dégradations,...) sera centralisée au niveau du nouveau commissariat central de la zone de Police de **MONS-QUEVY Boulevard Saintelette, 76 à 7000 Mons (le long du ring central à proximité de la Place Nervienne)**. Ces bureaux adaptés et flambants neufs vous seront

accessibles **24h/24**. Des places de parking sont réservées en permanence afin de faciliter l'accessibilité aux plaignants et aux personnes à mobilité réduite. Les commissariats de proximité seront toutefois fermés du mercredi 07/06 au mercredi 14/06 inclus

- Pour des impératifs évidents de sécurité, **tout matériel permettant de se jucher pour assister aux spectacles et aux manifestations est INTERDIT**. (Ex: échelle, escabeau,...)
- Rappel : **l'accès aux toits et/ou corniches est strictement interdit**.
- L'accès aux balcons et terrasses se fera sous la responsabilité du propriétaire ou du locataire de l'immeuble. Nous invitons ces personnes à n'autoriser l'accès qu'après s'être assuré de la bonne portance de ces édifices et ils veilleront à ce que toutes les conditions de sécurité soient réunies.
- Dans le cadre de la lutte contre le binge drinking auprès de nos plus jeunes, toute détention d'alcool fort ou autre mixture « maison » est à proscrire. Les services de police, en cas de découverte, détruiront sur le champ ces boissons illégales.
- Attention de bien respecter les **zones de stationnement**. Celles-ci sont définies pour la sécurité des fêtards mais également pour le bon déroulement des festivités. En cas de non-respect, la police n'hésitera pas à faire enlever les véhicules qui perturberaient la sécurité ou les festivités.
- Pour ce qui est du Petit Lumeçon, **la place du Parc sera interdite à la circulation** entre 07h et 13h pour cause de distribution des tee-shirts.

UN ACCUEIL 24H/24H

Dans un souci naturel de service au citoyen, un accueil policier est assuré 24h/24h : au niveau du commissariat central de la zone de Police de Mons-Quévy **Boulevard Saintelette, 76 à 7000 Mons** (le long du ring central à proximité de la Place Nervienne – places de parking disponibles)

- **Tél : 065 97 90 00**. En cas d'urgence, il faut contacter le **numéro gratuit 101**.

Parkings disponibles durant la Ducasse

Plusieurs parkings sont disponibles à des heures et tarifs spécifiques durant la période de Ducasse :

SITUATION		PLACES	HEURES ACCESSIBILITÉ	PARKING GRATUIT	NAVETTES
P1	Rue Damoiseaux : suivre Dragon Futé	100	Ve-Lu-Ma : 18h00 à 20h30 Sa-Di : 9h00 à 20h30 Sortie libre	OUI	—
P2	Parking Grand Large	570	Tout le week-end	OUI	OUI
P3	Parking de la Halle : suivre Dragon Futé	250	Ve-sa-di-lu-ma de 7h30 à 03h00 Fermé le 11/06 de 7h à 13h	NON	—
P4	Parking: Lotto Mons Expo	2600	Ve-sa-ma 19h à 02h Di 8h à 19h Lu 07h à 02h	OUI	OUI gratuit
P5	Parking Foot Avenue Maistriau	100	Ve-sa 19 h à 01h Di 07h à 19 h	OUI	—
P6	Parking Foot Avenue du Tir	300	24h/24	OUI	—
P7	Parking Foot Avenue Maistriau	200	Ve-sa 19 h à 01h Di 07h à 19 h	OUI	—
P8	Parking persuasion Saint-Fiacre (au carrefour Chaussées du Roeulx et de Binche	250	Ve-sa-ma 19h à 02h Di 8h à 19h Lu 07h à 02h	OUI	—
P9	En voirie : Pont Rouge-Av des Guérites	200	24h/24	OUI	—
P10	Place Nervienne	300	24h/24	OUI	—
P11	Parking SNCB : gare de Mons	240	Ve-sa 19 h à 01h Di 07h à 19 h	OUI	—

Ces parkings bénéficieront de patrouilles de police.



«PARK AND RIDE» sur les parkings Lotto Mons.expo et Gobert

Vu le succès du système «park and ride», les autorités ont décidé de réitérer le système à partir de parkings de persuasion. À savoir les parkings Lotto Mons.expo aux Grands Prés et, le parking dit «Gobert» au Grand Large.

Un dispositif particulier de «park and ride» sera mis en place sur ces parkings. Nous invitons les citoyens à y stationner et à prendre les navettes du TEC qui les emmèneront gratuitement au cœur de la ville.

Les navettes, fonctionneront aux horaires suivants :

- vendredi entre 6h30 et 1h
- samedi entre 6h30 (ligne 60) ou 9h30 (ligne 50) et 1h
- dimanche entre 9h et 23h
- lundi entre 7h et 23h
- mardi entre 6h30 et 1h

OBJECTIF MONS PLUS PROPRE !

DES POUBELLES GÉANTES POUR LES GOBELETS



Illustration de Mathieu Fresse

Chaque année au Doudou ce sont plus de 18 tonnes de déchets qui sont ramassés... chaque jour. Ce sont donc des centaines de milliers de gobelets et déchets en tout genre qui polluent et salissent les pavés de Mons et l'environnement de la Ducasse.

C'est pourquoi cette année, la Ducasse se lance dans un nouveau combat : l'écologie. Pour cela, c'est le projet «Mons plus propre» qui voit le jour et vise à réduire la présence de déchets au sol. **L'installation de poubelles géantes customisées** permettra aux participants, et ce pour la première fois, de bénéficier de zones de récolte des déchets. Fini le manque de poubelles, fini l'inaccessibilité, cette année elles seront bien là et bien visibles !

7 poubelles géantes de 2,4m de haut et 1,2m de large seront disposées à des endroits stratégique: autour de la Grand-Place, au Marché-aux-Herbes, à la rue de la Coupe, rue de Houdain...

La poubelle est trop loin ? Manque de courage ou de volonté ? Un concours sera mis en place pour booster les troupes ! Il suffit d'empiler ses gobelets, de se prendre en photo ou se filmer en train de les jeter dans une des poubelles et de poster cela sur Facebook ou Instagram avec le Hashtag #Monspluspropre. De nombreux cadeaux seront à remporter !

**Alors cette année au Doudou,
soyez les acteurs d'un nouveau combat !**

Avec le soutien de Wallonie plus propre

PRÉVENTION SUR LE TERRAIN



La Ducasse de Mons est, depuis de nombreuses années, une priorité du service de Prévention. En effet, comme tout événement festif qui attire beaucoup de personnes, elle est accompagnée d'un certain nombre de nuisances et d'incivilités, pouvant perturber la bonne ambiance et la convivialité si caractéristiques de ce grand rendez-vous.

Le rôle du service de Prévention est ainsi de veiller à réduire tous ces incidents ordinaires liés à la fête (bagarres, pickpockets, déchets, conséquences négatives suite à une consommation excessive d'alcool, vols dans voitures...), via une **présence sur le terrain** et un **travail d'information et de sensibilisation**.

Lancé en 2009, le concept « Durant la fête, je reste Doudou », est une invitation à adopter un comportement courtois, responsable et zen. A travers ce slogan, il s'agit de mettre en avant les différentes actions mises en place par le service de Prévention pour que la fête soit réussie.

Les actions

- La présence rassurante et dissuasive des **GARDIENS DE LA PAIX**, dès le début des festivités, en journée et soirée jusqu'au mardi inclus, ainsi qu'au petit Lumeçon. Ils sont présents en centre-ville, pour prévenir et détecter les risques potentiels d'infractions. Des patrouilles à vélo sont mobilisées pour les zones et parkings excentrés (extra-muros et parkings de dissuasion). Ils sont particulièrement attentifs aux **vols de/dans véhicules, ainsi qu'aux pickpockets**.
- La présence également sur le terrain, en plein cœur de la fête, d'une **ÉQUIPE** pour sensibiliser le public à la **RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'ALCOOL** et autres drogues, dans une optique de promotion de la santé. Il s'agit de l'équipe de « **Synapse** », lieu d'accueil et d'information lié à la consommation de drogues, ouvert toute l'année à Mons (rue de Saudart, 2). Des maraudes sont effectuées, avec une distribution d'un « doudou pack » comprenant préservatifs, bouchons d'oreilles et tracts d'infos.



Enfin, retrouvez-les dans l'îlot de la Grand-Place où un stand est installé durant toute la Ducasse pour vous reposer, vous désaltérer (bar à eau gratuit) et être informé sur la réduction des risques et les possibilités de retours sécurisés (accès aux taxis, horaires des bus et des trains...).

- La **CAMPAGNE DE SENSIBILISATION**, avec pour thème principal, la prévention des comportements à risques liés à l'alcool. Il s'agit de diffuser des messages positifs pour sensibiliser les fêtards, et prévenir les nuisances liées à l'alcool (bagarres, problèmes de santé, accidents de la route...). Une campagne d'affichage et campagne « médias » sont déployées pour diffuser le plus largement ces messages.



IN
FO

www.prevention.mons.be
Cellule Communication : 065 40 51 74



PUB

« Doudou, tout le monde admis »

La plupart d'entre nous ont la chance de vivre la période des festivités du « Doudou » sans souci. Il n'en est malheureusement pas de même pour les moins valides, car ces festivités leur sont souvent très difficiles d'accès. C'est pourquoi la Ville de Mons réitère depuis 2002 l'opération « Doudou tout le monde admis », afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de participer pleinement aux réjouissances du « Doudou ».

Cette action est rendue possible grâce à une étroite collaboration entre : La Ville de Mons, la Fabrique d'église de la collégiale Sainte-Waudru, le Comité de la Procession du Car d'Or, la Régie des Bâtiments du Hainaut, le Restaurant Marchal, la compagnie d'assurance P&V.

9 MOMENTS FORTS ACCESSIBLES AUX MOINS VALIDES

Ces moments forts sont réservés à toutes les personnes à mobilité réduite, handicapées ou mal voyantes regroupées ou non au sein d'une association.

- 1. Le samedi 10 juin à 20h00 :**
Descente de la Châsse de Sainte-Waudru
M. le Doyen mettra à disposition, dans la nef de la collégiale Sainte-Waudru, 8 places dont 4 pour handicapés visuels dans la grande nef de la collégiale.
- 2. Le samedi 10 juin à 22h00 : Retraite aux Flambeaux**
(départ bas de la rue de Nimy, face au Delhaize)
- 3. Le dimanche 11 juin à 9h30 : Procession du Car d'Or**
 - 2 espaces «sécurisés» seront aménagés : l'un au square Roosevelt, l'autre à la place de Bootle (Gouvernement provincial)
 - la Régie des Bâtiments met à disposition 20 emplacements de parking réservés.
- 4. Le dimanche 11 juin à 11h00 :**
Réception du Bourgmestre (Jardin du Mateur)
Cinq personnes à mobilité réduite (et accompagnateurs) seront accueillies dans le jardin du Mateur.
- 5. Le dimanche 11 juin entre 11h15 et 11h30 :**
Montée du Car d'Or – Rampe Sainte-Waudru
1 espace est réservé au restaurant « Marchal » (+ accompagnateur)
- 7. Le dimanche 11 juin à 12h30 : Combat dit Lumeçon**
1 personne à mobilité réduite (+ accompagnateur) est reçue dans les locaux de la compagnie d'assurances «P&V» située sur la Grand-Place de Mons.
- 8. Le lundi 12 juin (16h) et le mardi 13 juin (15h) : Grand Prix Maistriau de balle pelote (place de St-Symphorien)**
Accessibilité aisée.
- 9. Le dimanche 18 juin à 12h30 : Petit Lumeçon**
Six jeunes à mobilité réduites assisteront au Combat, installés dans le couloir dit d'évacuation.
- 10. Le dimanche 25 juin à 17h45 : Remontée de la Châsse de Sainte Waudru**
M. le Doyen mettra à disposition 4 places dans la nef de la collégiale.

Toutes ces actions permettent à des dizaines de personnes différentes de vivre le « Doudou » comme tout un chacun, comme elles en ont le droit.

QUATRE JOURS DE BRADERIE

La **braderie de la Ducasse** attire chaque année une foule importante dans les rues de la Ville de Mons, toutes envahies par des centaines d'échoppes de commerces locaux et d'ambulants.

Tout d'abord, le **vendredi et le samedi** de la Ducasse, les commerçants locaux organisent une braderie intitulée « Prix Chambourlettes ». C'est l'occasion rêvée pour tous de profiter des bonnes affaires chez les commerçants locaux, et tout cela bien entendu, dans une ambiance déjà festive.

Ensuite, la braderie se poursuit le **lundi et le mardi** de la Ducasse. À ce moment, plusieurs centaines

d'échoppes de nouveaux ambulants viennent s'ajouter à celles des commerçants locaux. La braderie se déroule alors dans la Grand-Rue et dans les rues de la Chaussée, de Bertaimont, des Capucins, de la Petite Guirlande, Rogier, des Fripiers, de la Coupe, de la Clef et d'Havré.

En ce qui concerne les emplacements, les commerçants locaux sont évidemment prioritaires devant la façade de leur établissement, et puis viennent s'inscrire les commerçants ambulants, souvent fidèles depuis de nombreuses années au rendez-vous de la Ducasse.

La Braderie de la Ducasse, c'est **une organisation conjointe** du service du Développement économique de la Ville de Mons, de la Gestion Centre-Ville et des associations de commerçants, qui travaillent tous main dans la main pendant plusieurs semaines afin de préparer au mieux cet événement. Les jours de Braderie, les équipes du service du Développement Economique, les agents placiers, l'asbl Gestion Centre-Ville, les associations et la police... sont sur la brèche pour faire de cette braderie un véritable succès.

Au final, ce sont donc quatre jours de bonnes affaires qui sont proposés aux très nombreux visiteurs de la Ducasse de Mons.



EN RÉSUMÉ

VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 JUIN 2017 :

« **PRIX CHAMBOURLETES** »

par les commerçants locaux
de 8h00 à 18h00.

LUNDI 12 ET MARDI 13 JUIN 2017 :

BRADERIE DES COMMERÇANTS LOCAUX

et d'ambulants dans les rues du centre-ville
de 8h00 à 18h00

À NOTER

Les marchés du vendredi et du dimanche sont déplacés :

- Le marché des fruits et légumes de Place du Marché-aux-Herbes du vendredi 9 juin se déroulera à la rue des Juifs
- Le marché aux fleurs de la Grand-Place du vendredi 9 juin se déroulera sur la Place de Bootle
- Le marché aux fleurs de l'axe rue Léopold-Place Louise-rue Rogier du dimanche 11 juin se déroulera dans la rue Chisaire

IN
FO

**Service du
Développement
Economique**

Tél : 065 40 56 66

Fax : 065 40 56 69

E-mail :

dev.eco@ville.mons.be

Voici le t-shirt millésimé 2017 !

L'image officielle du Doudou 2017 a été réalisée par Chris Chevalier, un Montois, qui remporte la 10^e édition du concours Doudou illustré.

L'asbl « Saint Georges de Mons », organisatrice du concours (en partenariat avec la Ville de Mons et Télé MB), avait réitéré les modalités de l'an dernier.

Pour rappel, le classement final des projets a été établi selon une pondération 50/50 entre la voix du jury et celle du public (par Internet ou par vote papier).

L'œuvre de Chris Chevalier devient l'image officielle du Doudou 2017, « déclinée » sur l'affiche et le t-shirt officiels de la Ducasse de cette année. Pour la petite histoire, Chris avait déjà remporté le concours en 2015.



Vente - Les t-shirts officiels du Doudou 2017 sont tous à manches courtes.

T-shirt enfant : 10 €

T-shirt femme & T-shirt homme : 15 €

Points de vente : Boutique officielle de VisitMons (Grand-Place), accueil du BAM et accueil du Musée du Doudou. 065 40 51 11

Deux ex aequo chez les enfants !



Dans la catégorie « enfants », deux classes ont terminé ex aequo et remportent le concours : La 3^{ème} maternelle de l'école communale de la Brisée à Obourg ; et la 5^{ème} année primaire de l'Externat Saint-Joseph à Mons

Les visuels seront reproduits (moitié-moitié) sur les 3300 t-shirts distribués gratuitement au petit public-participant de la corde du petit Lumeçon 2017.

Un calendrier 100% Doudou



Dans le large éventail du merchandising lié au Doudou, épinglons cette initiative de Xavier Mouligneau, journaliste et éditeur du Journal télévisé de la RTBF. Il a sorti d'un calendrier 100% Doudou-Ducasse rituelle de Mons. Illustré de plus de 160 photos, il est original à plus d'un titre tout en voulant refléter les différents temps forts du w-e de la Trinité à Mons.

La première originalité de ce calendrier mural (format A4) est de commencer début juin 2017 pour se terminer un an plus tard, après l'édition 2018 du

Doudou. La deuxième particularité est que ce calendrier adopte un rythme hebdomadaire plutôt que mensuel habituellement.

Les Montois seront sans aucun doute sensibles à cette belle carte de visite richement illustrée.

En vente à l'Office du Tourisme mais également dans de nombreuses librairies et commerces de la Cité du Doudou, au prix très démocratique de 9€.

IN
FO

Un vaste choix de produits dérivés est en vente à la Boutique officielle de VisitMons, sur la Grand-Place (l'ancien Office du Tourisme). Nombreuses nouveautés disponibles.

Procession, Lumeçon et petit Lumeçon en direct

Dès 9h15, Télé MB sera en direct depuis le parvis de la collégiale Sainte-Waudru. Une fois encore, vous pourrez vivre le départ de la Procession et son trajet jusqu'à la Grand-Place de Mons.

Procession du Car d'Or, montée du Car d'Or et Combat dit Lumeçon

DIFFUSION, EN DIRECT,

LE DIMANCHE 11 JUIN DÈS 9H15

Aussi sur www.telemb.be en streaming

(et ensuite en VOD quand vous le souhaitez)

Dans l'après-midi et en soirée, rediffusion de la totalité des événements du matin - rediffusion également le lundi matin et le lundi après-midi... jusqu'à 18h où on retrouvera Les Infos.

Le petit Lumeçon sera diffusé en direct le dimanche 18 juin, dès 12h15.

Nombreuses rediffusions dans l'après-midi et toute la nuit.

TÉLÉ MB

TÉLÉVISION MONS-BORINAGE

Le Doudou sur Internet

www.doudou.mons.be

LE site officiel ! Retrouvez un maximum d'informations utiles, pratiques et pédagogiques sur le Doudou, qui ne cesse d'évoluer et de s'étoffer.

www.processionducardor.be

Le site officiel de la Procession du Car d'Or. Axé principalement sur cette dernière et aux épisodes rituels ayant pour décor la Collégiale Sainte-Waudru (Descente de la châsse, Montée du Car d'Or...).

SUR YOUTUBE ET SUR FACEBOOK

Ces directs seront aussi accessibles via un channel Live de Youtube.

Et pour la première fois, le Combat dit «Lumeçon» sera diffusé en direct et en intégralité via la page Facebook de TéléMB !

A noter également : Télé Mb vous propose une clé USB de 16 G en forme de dragon, au prix de 15€ (ou 25 € avec les vidéos de la Procession, de la Montée du Car d'Or et du Combat dit «Lumeçon», uniquement via le site Internet).



Facebook/VilledeMons

La page officielle de la Ville de Mons est naturellement la mieux placée de l'ensemble des pages ou groupes Facebook consacrés à la Ducasse. Retrouvez-y infos, photos et vidéos...

www.telemb.be

Plus que jamais la télé de la Ducasse.

Facebook/TéléMB

Le Combat y sera diffusé en live cette année, pour la première fois !



PUB

Le Musée du Doudou, incontournable !

De l'originalité de la Ducasse de Mons à la légende de Saint-Georges, cet espace permet de comprendre et de valoriser les différents aspects de cette histoire universelle et multiséculaire.

Le musée du Doudou* est composé d'un rez-de-chaussée et de trois étages. Le visiteur est accompagné dès son entrée par un système embarqué (disponible en 3 langues). Cet accompagnateur sonore ainsi que les dispositifs scénographiques, par le biais de différentes interactions, l'amènent d'une part à remonter le temps sur les traces de saint Georges, du dragon et de sainte Waudru. D'autre part, via des images, des films et les nouvelles technologies (projections, applications multi-médias,...), le visiteur peut (re)découvrir des points de vue inédits et de manière originale les temps forts de la Ducasse rituelle appelée communément «Doudou».

* le bâtiment a bénéficié des fonds européens FEDER pour sa réhabilitation

Depuis 11 ans à l'UNESCO

Au cœur de la scénographie, le public découvre également différents témoignages de Montois ou de spécialistes sur les différents critères soulignés par l'UNESCO.

Un espace d'accueil avec boutique ainsi qu'un vestiaire et une salle polyvalente prennent place au rez-de-chaussée. L'ensemble du bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le parcours a été pensé afin d'être accessible au grand public.

Activités pédagogiques, actions d'éducation permanente, publications et expositions hors-les-murs y sont développées. À l'heure du dixième anniversaire de la reconnaissance de ce patrimoine exceptionnel par l'UNESCO, le Musée offre aux Montois et aux touristes une relecture insolite de ce patrimoine multiséculaire.



IN
FO

Du mardi au dimanche,
De 10h00 à 18h00

Jardin du Mateur
Grand'place & rue du 11 novembre
7000 Mons

www.museedudoudou.mons.be

9 / 6€

BOUTIQUE : nombreux articles et souvenirs de la Ducasse

Retrouvez-y notamment le nouveau catalogue dédié au Musée. Au fil des pages, découvrez toute la richesse de ce patrimoine UNESCO. Textes de spécialistes, photographies anciennes, actuelles et inédites – de photographes reconnus et/ou montois –, documents d'archives, schémas didactiques et valorisation des objets des collections communales, offrent un regard original et historique sur ce patrimoine et son nouvel écrin.

Disponible dès à présent dans toutes les boutiques des musées et lieux d'expositions du Pôle muséal.

18€/catalogue (disponible en FR/NL et UK).

L'hymne de la Ducasse

1. Nos irons vir l'car d'or
A l'procession de Mon
Ce s'ra l'poupée St Georg'
Qui no' suivra de long

(Refrain après chaque couplet)
C'est l'doudou c'est l'mama
C'est l'poupée, poupée, poupée
C'est l'doudou, c'est l'mama
C'est l'poupée St Georg' qui va

Les gins du rempart riront
comm' des kiards
Dé vir tant de carottes
Les gins du culot riront comm'
des sots
Dé vir tant de carot' à leu' pots

2. El' Vieill' Matant' Magu'ritte
Trousse ses falbalas
Pou fair' boulli l'marmite
Et cuir'ses biaux p'tits pois.

3. Les Dames du chapitre
N'auront pas du gambon,
Parce qu'ell' n'ont pas fait
El tour d'el procession

4. Voici l'dragon qui vient!
Ma mère sauvons nous!
Il a mordu grand'mère,
l' vos mordra itou

5. V'là qu'el Lum'çon commence
Au son du carillon
Saint Georg' avec sa lance
Va combat' el dragon

6. Dragon, sauvag' et diabes,
Saint Georg' éié chinchins
Ess' tourpin dédins l'sabe...
On tir', c'est l'grand moumint.

7. V'là l' dragon qui trépasse
In v'là co pou in an;
Asteur faisons ducasse
A tabe mes infants.



PROGRAMME OFFICIEL DU DOUDOU 2017

SUPPLÉMENT AU MONS MAG N°75
Mai 2017

ÉDITEUR RESPONSABLE

Elio Di Rupo, Bourgmestre
Hôtel de ville • Grand-place, 22 •
7000 MONS

RÉDACTEUR PRINCIPAL

Fabrice Levêque
fabrice.leveque@ville.mons.be
Service Communication

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Service Événements de la Ville de
Mons, Juliette Picry, Shahiness
Benabdelouahed, Corentin Rousman,
Laetitia Coquelet, Benoît Van
Caenegem, Joëlle Wattier, Henri
Brouet, Fernand Kicq

CRÉDITS PHOTOS

Fabrice Levêque (sauf mention)

GESTION ET COORDINATION EN IMPRIMERIE, PUBLICITÉ

Daniel Grasselli
T. +32 (0)475 814 526

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE (EXCEPTÉ INSERTIONS PUBLICITAIRES)

Ex Nihilo • www.exnihilo.be

TIRAGE

52.000 exemplaires, distribués
gratuitement dans tous les foyers
montois

© COUVERTURE

Chris Chevalier

MONS



PUB



PUB